



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scotia
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scot
B3J 1T3

Title - Sujet Rescue Boat for the Fundy Rose	
Solicitation No. - N° de l'invitation T2012-190122/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client T2012-19-0122	Date 2020-02-14
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-202-10907	
File No. - N° de dossier HAL-9-83210 (202)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-02-27	
Time Zone Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Young, Chris	Buyer Id - Id de l'acheteur hal202
Telephone No. - N° de téléphone (902) 476-8829 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification n° 001 à la demande de soumissions vise à répondre à la question d'un soumissionnaire :

Question 1 :

Le bateau que nous proposons a un certificat du registre de la Corée, qui est un organisme reconnu par Transports Canada. Par conséquent, est-il obligatoire pour obtenir la lettre de DNV GL indiquant que le bateau est conforme à leurs exigences? Est une lettre du fabricant de l'équipement, au lieu d'une lettre de DNV GL, acceptable?

Réponse 1 :

Lorsqu'il est question d'approbations, il incombe aux fournisseurs de démontrer une preuve objective que l'équipement qu'ils prévoient offrir est acceptée par TC – soit directement avec un certificat d'approbation de type qui a notation de TC sur elle, ou par l'entremise d'une lettre de DNV-GL comme la classe du navire, ou par l'entremise d'une décision du BETMM :

Le « Approbation de type et la Directive de l'équipement marin (MED) sur les navires canadiens » ci-jointe fournit une orientation pour les fournisseurs concernant la certification. Certificats et lettres doivent être soumis pour une décision du BETMM pour l'équipement maritime pour être utilisés dans les bâtiments canadiens.

De plus amples renseignements et de directives se trouvent dans TP 14612, conformément à ce qui suit :

<https://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/tp-tp14612-menu-4477.html>



Approbation de type et la Directive de l'équipement marin (MED) sur les navires canadiens

Cet avis a pour but de clarifier la position de Transports Canada (TC) en ce qui concerne les engins de sauvetage et les systèmes, les équipements et les produits de protection contre l'incendie utilisés sur les navires canadiens et certifiés sous la Directive de l'équipement marin (MED) de l'Union Européenne (UE) ou toute autre administration étrangère.

Conformément aux règlements, les équipements marins doivent être approuvés par le Ministre des Transports. Cela permet à TC d'avoir une surveillance complète de la conformité de l'équipement en ce qui concerne les exigences requises. Lorsque l'équipement est approuvé par une administration étrangère ou une de ses entités déléguées telle qu'un organisme notifié en vertu de la MED, TC n'a pas d'autorité sur la fabrication, les tests, l'approbation et le processus de suivi de ces équipements, contrairement à lorsque l'approbation est faite au nom du ministre.

Par conséquent, TC insiste sur la nécessité de se conformer aux exigences, et à chaque fois qu'un nouveau projet de construction débute ou lorsqu'un équipement à bord d'un navire existant doit être remplacé, un équipement conforme à la réglementation canadienne et aux procédures d'approbation décrites dans la publication [TP14612 Procédures d'homologation des engins de sauvetage et des systèmes, des équipements et des produits de protection contre l'incendie](#), doit être installé.

Des circonstances spéciales peuvent se produire dans lesquelles les conditions ci-haut sont impossibles à rencontrer. Si tel est le cas, il est avisé de contacter Transport Canada de par l'organisme reconnu canadien, selon le cas, aussitôt que possible dans le but de considérer les solutions ou alternatives possibles.

Si de l'équipement marin certifié en vertu de la MED est utilisé à bord de navires canadiens, une décision du BETMM sera nécessaire. La demande doit être accompagnée d'une *Déclaration de Conformité* produite par l'OR du navire confirmant que l'équipement est conforme à toutes les exigences techniques canadiennes applicables et approuvé par un organisme notifié de l'UE qui est également un OR canadien. La *Déclaration de Conformité* doit être accompagnée d'une lettre du fabricant indiquant que celui-ci s'engage, à la demande de Transports Canada, à transmettre toute documentation relative à l'approbation de l'équipement.

Toutes questions liées aux procédures d'approbation de type peuvent être envoyées à : TC.MarineTA-ATMaritime.TC@tc.gc.ca.